



SELARL GOURDEAU
&
ASSOCIES

Commissaires de Justice Associés

Office d'AMIENS
3 Rue des Trois Cailloux
BP 10537
80000 AMIENS CEDEX

03 22 91 68 50

Office de SAINT-QUENTIN
34 Rue Victor Basch
BP 7
02100 SAINT-QUENTIN

03 23 62 29 09

@ :
huissiers@gourdeauetassocies.fr

www.gourdeauetassocies.fr

SOCIETE GENERALE :
FR76 3000 3007 4500 0226 9695 557

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
50761
ECT

COUT DE L'ACTE	
Emol.	221,36
SCT	9,40

H.T.	230,76
Tva 20%	46,15

T.T.C	276,91


COMMISSAIRES
DE JUSTICE





SELARL GOURDEAU
&
ASSOCIES

Commissaires de Justice Associés

Office d'AMIENS
3 Rue des Trois Cailloux
BP 10537
80000 AMIENS CEDEX

03 22 91 68 50

Office de SAINT-QUENTIN
34 Rue Victor Basch
BP 7
02100 SAINT-QUENTIN

03 23 62 29 09

@ :
huissiers@gourdeauetassocies.fr

www.gourdeauetassocies.fr

SOCIETE GENERALE :
FR76 3000 3007 4500 0226 9695 557

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE

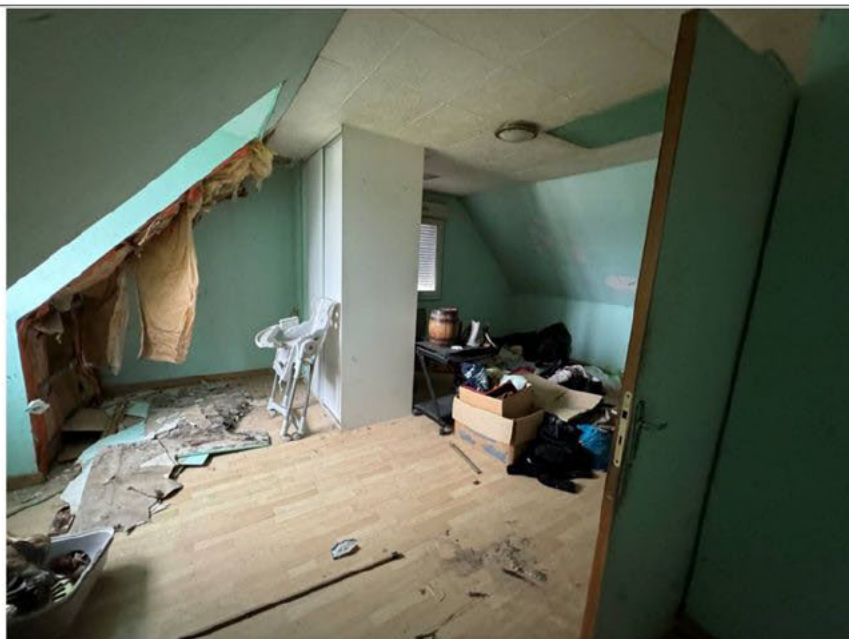
REFERENCES A
RAPPELER
50761
ECT

COUT DE L'ACTE	
Emol.	221,36
SCT	9,40

H.T.	230,76
Tva 20%	46,15

T.T.C	276,91


COMMISSAIRES
DE JUSTICE



Mes opérations étant terminées, je me suis retiré.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



Nicolas GOURDEAU

Vacation horaire (A.444-18 du Code de commerce) à la charge du défendeur.

Durée	Montant
7 x 75,15 € HT	526,05 €
TVA à 20%	105,21 €
TOTAL TTC	631,26 €

ANNEXE

DIAGNOSTICS

 alیزé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS dossier n° : AM24-07-372-V	Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr
---	---	---

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

En application de l'article 18 de l'ordonnance n°20 05-655 du 8 juin 2005

N° de dossier : AM24-07-372-V



Type de bien : Maison de type V

Adresse du bien :

15 rue Joliot Curie

02100 GRICOURT

Donneur d'ordre Maître Nicolas GOURDEAU 34 rue Victor Basch 02100 SAINT QUENTIN	Propriétaire // //
Date de mission 23/07/2024	Opérateur Charlotte CLOR

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

Note de synthèse

SEUL LE RAPPORT REGLEMENTAIRE COMPLET POURRA ETRE ANNEXE A L'ACTE AUTHENTIQUE

Désignation du bien	Adresse : 15 rue Jldiot Curie 02100 GRICOURT	Type : Maison de type V N° cadastral : OB n°944	Etage : // N° lot : //
Description générale	Construction parpaings avec charpente bois, en R+1, sur sous-sol complet, sans mitoyenneté		
Propriétaire	Monsieur [REDACTED]		

Constat



Certificat de surface

Superficie privative : **133,32 m²**



Etat des risques et pollutions

(aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués)

En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Risque(s) naturel(s) et technologique(s) pris en compte : **Hors zone inondable et remontée de nappe (PPRN) ; hors zone à effets thermiques, de surpression et toxique (PPRT), hors périmètre des risques miniers (PPRM), dans zone de sismicité : 1 et le terrain ne se situe pas en secteurs d'information sur les sols (SIS).**



Diagnostic de performance énergétique

(en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement)

Etiquette : **D (voir recommandations et/ou commentaires)**



Etat de l'installation intérieure d'électricité

Selon l'arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

Conclusion : L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses.



Etat de l'installation intérieure Gaz

Selon l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 24 août 2010 et en application de la norme NF P 45-500 de janvier 2013

Conclusion : Le contrôle de l'Etat de l'installation intérieure Gaz n'a pas été réalisé du fait de l'absence d'équipement fixe et de compteur.

Parties non visitées : //

Le présent document ne peut en aucun cas se substituer aux constats, états ou certificats dont il ne donne que les conclusions.

Technicien(s) :

Charlotte CLOR

GINGER
CATED



Diagnosticteur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737
Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904



**ATTESTATION SUR L HONNEUR DANS LE CADRE DU NOUVEAU DISPOSITIF
REGLEMENTAIRE DE LA MISSION DU DIAGNOSTIQUEUR.**

Je soussignée CHARLOTTE CLOR, Présidente de la SAS ICM (société ALIZE), atteste que l'ensemble des diagnostiqueurs du cabinet répond aux obligations réglementaires de l'article L.271-6 du code de la Construction et de l'Habitat, à savoir :

- Tous nos diagnostiqueurs sont certifiés au 1^{er} novembre 2007 (et renouvelés) et disposent des moyens et du matériel nécessaire à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de diagnostics techniques.
- La SAS ICM répond aux exigences réglementaires d'assurance (cf . attestation d'assurance ci jointe.)
- Notre société s'engage également à n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Amiens, le 24 juillet 2024



Charlotte CLOR

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE

Réf dossier n° AM2407372-V

Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DONNEUR D'ORDRE
Adresse : 15 rue Joliot Curie Code postal : 02100 Ville : GRICOURT Type de bien : Maison Type V Section cadastrale : 0B N° parcelle(s) : 944	Qualité : Monsieur Nom : XXXXXXXXXX Adresse : // Code postal : // Ville : //	Qualité : Commissaire de justice Nom : Maître Nicolas GOURDEAU Adresse : 34 rue Victor Basch BP 7 Code postal : 02100 Ville : ST QUENTIN Date du relevé : 23/07/2024

☐ Mesurage visuel ☐ Autre :

Lot	Etage	Local	Superficies habitables	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
	Sous sol	Chambre 1	14,86		
	Sous sol	Cave			19,85
	Sous sol	Garage			42,46
	Rdc	Entrée	3,93		
	Rdc	Séjour/cuisine	50,50		
	Rdc	W.C 1	1,33		
	Rdc	Salle de bains	7,59		
	Rdc	Chambre 2	9,29		
	1er étage	Palier	3,27		
	1er étage	Chambre 3	21,18		
	1er étage	W.C 2	3,16		
	1er étage	Chambre 4	18,21		
TOTAL			133,32	0	62,31

Total des surfaces habitables	133,32 m² (cent trente trois mètres carrés trente deux)
--------------------------------------	--

Conformément aux 2e et 3e alinéas de l'article R.111-2 du code de la Construction et de l'Habitation, la surface habitable est égale à la surface de plancher construite après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés comportant au moins 60% de parois vitrées dans le cas des habitations collectives et au moins 80% de parois vitrées dans le cas des habitations individuelles, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur sous plafond inférieure à 1,80 m.

DATE DU RAPPORT : **23/07/2024**
OPERATEUR : **Charlotte CLOR**

CACHET

SIGNATURE


 SAS ICM
 7 rue Dijon
 80000 AMIENS
 Tél 03 22 22 11 24
 Fax: 03 22 09 60 32
 RCS Amiens 489 934 737


 Charlotte CLOR

Nombre total de pages du rapport : 4

Dossier n°: AM2407372-V

1/4

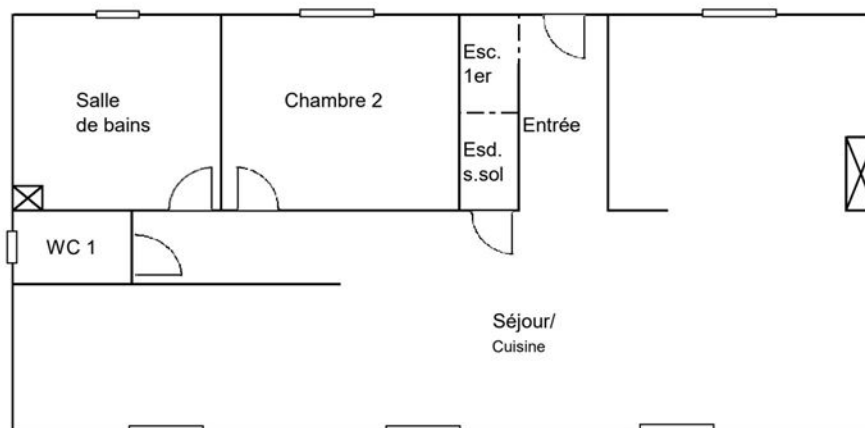
	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL

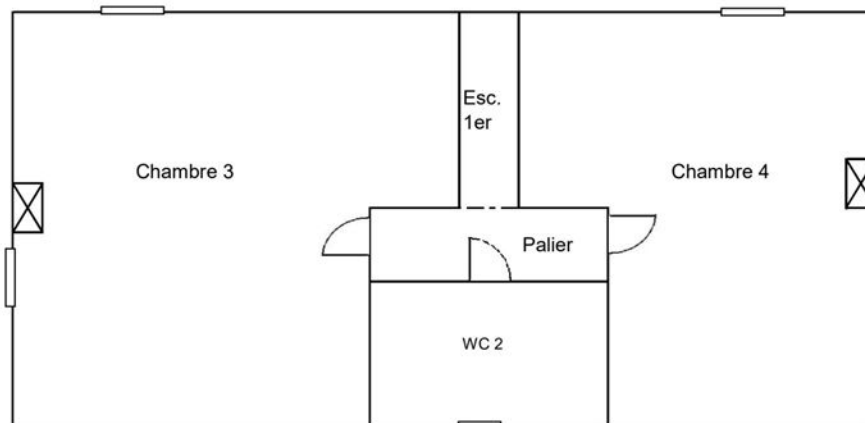
 porte ou porte-fenêtre
  fenêtre
  gaine technique : ITA

15 rue Joliot Curie - 02100 GRICOURT

Rez-de-chaussée



1er étage



Croquis de situation réalisé par le Cabinet ALIZE le 23/07/2024 (modifié le --/--/--)

Dossier n°: AM2407372-V

2/4

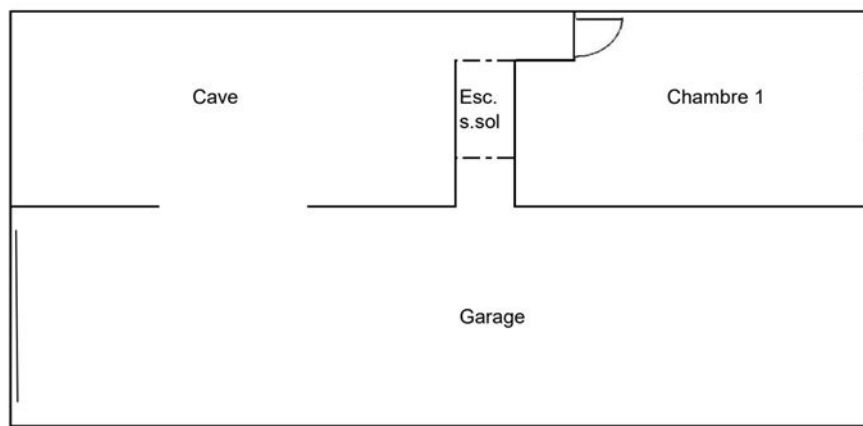
 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL

 porte ou porte-fenêtre
  fenêtre
  gaine technique : ITA

15 rue Joliot Curie - 02100 GRICOURT

Rez-de-chaussée



Croquis de situation réalisé par le Cabinet ALIZE le 23/07/2024 (modifié le --/--/--)

Dossier n°: AM2407372-V

3/4

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alیزé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	--	---

ATTESTATION D'ASSURANCE

NOUS CONTACTER
 EIRL GREGORY BENOIT
 28 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
 95220 HERBLAY SUR SEINE
 Tel : 01 39 97 63 15
gregory.benoit.agt@axa.fr



Assurance et Banque

SAS I.C.M.
 7 RUE DIJON
 80000 AMIENS

LE 03 janvier 2024

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
 11116393904

Votre référence client
 3464778004

ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile

La société EIRL Gregory BENOIT atteste que l'assuré :

SAS I.C.M.
 7 RUE DIJON
 80000 AMIENS

Est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés au tiers par le contrat n° 11116393904 souscrit auprès d'elle pour les activités de :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS RELEVANT DU DDT
 LOI CARREZ
 LOI BOUTIN
 AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE A DES DESTINATIONS DE MONOPROPRIETES
 (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire en dehors des limites des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ils se réfèrent.

Elle est valable pour la période allant de sa délivrance jusqu'à la prochaine échéance du contrat, soit 01/01/2025, et sous réserve du paiement des primes correspondantes.

Fait à Herblay sur Seine, le 03 janvier 2024

Pour l'assureur

AXA EIRL Grégory BENOIT
 28 rue du Général De Gaulle
 95 220 HERBLAY SUR SEINE
 Tel : 01 39 97 63 15
 Siret : 833 933 864 00021
 N° Orias 17005052



AXA France IARD - S.A. au capital de 214 199 030€ - RCS Nanterre 722 051 460 - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 051 460 - AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques d'vrs. - Siren 775 689 203 - TVA Intracommunautaire n° FR 29 175 659 309 - Siège social : 312 Terrasses de l'Arche - 92127 Malmaison Cedex - Juridica : S.A. au capital de 14 621 454,00€ - RCS Versailles 512 019 150 - TVA Intracommunautaire n° FR 69 512 019 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou - 92400 Marly le Roi - Entreprises régies par le Code des assurances.

Dossier n°: AM2407372-V

4/4



Diagnosticteur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737
 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 - Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904



 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Selon l'arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

Réf dossier n° AM2407372-V

1 – Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

LOCALISATION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES	IDENTITE DU PROPRIETAIRE DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES	
Adresse : 15 rue Joliot Curie Code postal : 02100 Ville : GRICOURT Désignation et situation du lot de (co) propriété : SO Section cadastrale : 0B N° parcelle(s) : 944	Qualité : Monsieur Nom : [REDACTED] Adresse : // Code postal : // Ville : //	Type de bien : Maison Type V Année de construction : 2000 Année de réalisation de l'installation d'électricité : 2000 Distributeur d'électricité : Enedis Identifiant fiscal (si connu) : //
Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification : Néant		

2 – Identification du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	
Qualité : Commissaire de Justice Nom : Maître Nicolas GOURDEAU Adresse : 34 rue Victor Basch BP 7 Code postal : 02100 Ville : ST QUENTIN	Date du diagnostic : 23/07/2024 Date du rapport : 23/07/2024 Téléphone : // Adresse internet : // Accompagnateur : Maître Nicolas GOURDEAU Qualité du donneur d'ordre : Commissaire de Justice

3 – Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

IDENTITE DE L'OPERATEUR	
Nom et raison sociale de l'entreprise : SAS ICM Nom : Charlotte CLOR Adresse : 7 rue Dijon Code postal : 80000 Ville : AMIENS N° de siret : 489 934 737 00029	Certification de compétence délivrée par : DEKRA Certification Adresse : Centre d'affaires la Boursidière - Rue de la Boursidière – Porte I - 92350 Le Plessis Robinson N° certification : DT12426 Sur la durée de validité du 14/11/2023 au 13/11/2030 Cie d'assurance de l'opérateur : AXA ASSURANCES N° de police d'assurance : 11116393904 Date de validité : 31/12/2023 Référence réglementaire spécifique utilisée : Norme NF C 16-600

Nombre total de pages du rapport : 11

Durée de validité du rapport : 3 ans

Dossier n°: AM2407372-V

1/11

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

4 – Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5 – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

Applicable pour les domaines 1 à 6, les installations particulières et les informations complémentaires
(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600
(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C 16-600
(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.
(*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.
LEP : liaison équipotentielle LES : liaison équipotentielle supplémentaire DDHS : disjoncteur différentiel haute sensibilité

1 Appareil général de commande et de protection et son accessibilité.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

Dossier n°: AM2407372-V

2/11

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

alize CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
--	--	---

2 Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B3.3.1.d	La valeur de la résistance de la prise de terre n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique. Commentaire : Avec un disjoncteur de branchement de 500 mA elle ne peut dépasser 100 ohms et elle a été mesurée au mieux à 133,3 ohms. 		

3 Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B4.3.h	Des conducteurs ou des appareillages présentent des traces d'échauffement. 		

4 La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B6.3.1.a	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le matériel électrique et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones). Commentaire : Le matériel sans classe de protection est interdit dans les salles de bains.		

Dossier n°: AM2407372-V

3/11

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	--	---

			
--	---	--	--

N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B7.3.a	L'enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. 		
B7.3.d	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. 		
B7.3.e	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. 		
B8.3.e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. 		

Dossier n°: AM2407372-V

4/11

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	--	---

6 Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B8.3.b	L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. 		

Installations particulières :

PI, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

P3. Piscine privée, ou bassin de fontaine Informations complémentaires	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations complémentaires (IC)
B11.a.1	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B11.b.1	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B11.c.1	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

6 – Avertissement particulier

Points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés :

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon le fascicule de documentation NF C 16-600 – Annexe C	Motifs
B3.3.1.b	Elément constituant la prise de terre approprié	Cet élément n'a pas été trouvé.
B3.3.2.a	Présence d'un conducteur de terre	N'est visible que le conducteur principal de protection au niveau du tableau électrique.
B3.3.5.d	Continuité satisfaisante du conducteur principal de protection	Ce test se réalise depuis la prise de terre qui ici n'a pas été trouvée.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Dossier n°: AM2407372-V

5/11

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	--	---

Installations, parties d'installation ou spécificités non couvertes

Les installations, parties de l'installation ou spécificités cochées ou mentionnées ci-après ne sont pas couvertes par le présent DIAGNOSTIC :

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E1)
Néant	Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E3)
Autre	Pour la réalisation de ce diagnostic nous avons procédé au contrôle de 100 points de l'installation électrique selon l'arrêté du 28 septembre 2017. Le bien étant très encombré lors du diagnostic, l'ensemble des murs n'a pu être visité.

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

7 – Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses.

DATE DU RAPPORT : 23/07/2024
 OPERATEUR : Charlotte CLOR

DATE DE VISITE : 23/07/2024

CACHET

SIGNATURE



SAS ICM
 7 rue Dijon
 80000 AMIENS
 Tél: 03 22 22 11 24
 Fax: 03 22 09 60 32
 RCS Amiens 489 934 737



Charlotte CLOR

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **DEKRA Certification (Centre d'affaires la Boursidière - Rue de la Boursidière - Porte I - 92350 Le Plessis Robinson)**.

Dossier n°: AM2407372-V

6/11

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

8 – Explicitations détaillées relatives aux risques encourus

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Appareil général de commande et de protection Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie, ou d'intervention sur l'installation électrique.
Protection différentielle à l'origine de l'installation Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Prise de terre et installation de mise à la terre Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Dispositif de protection contre les surintensités Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilège, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Matériels électriques présentant des risques de contacts directs Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage Ces matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Piscine privée ou bassin de fontaine Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (tels que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Socles de prise de courant de type à obturateurs L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.
Socles de prise de courant de type à puits (15 mm minimum) La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

Dossier n°: AM2407372-V

7/11

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

ANNEXE 1 : Points examinés au titre de l'état de l'installation intérieure d'électricité

Liste des points	Examen visuel	Essai	Mesurage
NOMBRE TOTAL DE POINTS A EXAMINER	49	9	12
1 - Appareil général de commande et de protection			
Présence	X		
Emplacement	X		
Accessibilité	X		
Caractéristiques techniques (Type d'appareil, type de commande, type de coupure)	X		
Coupure de l'ensemble de l'installation électrique (coupure d'urgence)	X	X	
2 - Dispositif de protection différentiel de sensibilité à l'origine de l'installation			
Présence	X		
Emplacement	X		
Caractéristiques techniques	X		
Courant différentiel-résiduel assigné	X	X	
Bouton test (si présent)	X	X	
Prise de terre			
Présence (sauf pour les immeubles collectifs d'habitation)	X		
Constitution (sauf pour les immeubles collectifs d'habitation)	X		
Résistance (pour les immeubles collectifs d'habitation, uniquement si le logement dispose d'un conducteur principal de protection issu des parties communes)			X
Mesures compensatoires	X	X	X
Installation de mise à la terre (conducteur de terre, liaison équipotentielle principale, conducteur principal de protection, conducteurs de protection) <i>*Pour les immeubles collectifs d'habitation, le conducteur de terre, la liaison équipotentielle principale et le conducteur principal de protection ne sont pas concernés</i>			
Présence	X*		
Constitution et mise en œuvre	X*		
Caractéristiques techniques	X*		
Continuité			X*
Mises à la terre de chaque circuit, dont les matériels spécifiques			X
Mesures compensatoires : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
Socles de prise de courant placés à l'extérieur : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
3 - DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES ADAPTES A LA SECTION DES CONDUCTEURS SUR CHAQUE CIRCUIT			
Présence	X		
Emplacement	X		X
Caractéristiques techniques	X		
Adéquation entre courant assigné (calibre) ou de réglage et section des conducteurs	X		
Interrupteurs généraux et interrupteurs différentiels courant assigné (calibre) adapté à l'installation électrique	X		
4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire			
Liaison équipotentielle			
Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		
Continuité	X		X
Mesures compensatoires	X		X

Dossier n°: AM2407372-V

8/11

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

Installation électrique adaptée aux conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche

Adaptation de la tension d'alimentation des matériels électriques en fonction de leurs emplacements	X **		X **
** Dans le cas où aucune indication de la tension d'alimentation n'est précisée sur le matériel électrique (cas, notamment, des matériels alimentés en très basse tension).			
Adaptation des matériels électriques aux influences externes	X		
Protection des circuits électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA en fonction de l'emplacement	X	X	

5 - Protection mécanique des conducteurs

Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		

6 - Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage

Absence de matériels vétustes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : inadaptation aux influences externes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : conducteur repéré par la double coloration vert/jaune utilisé comme conducteur actif	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : fixation	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : état mécanique du matériel	X		

Installations particulières

Appareils d'utilisation situés dans les parties communes alimentés depuis la partie privative			
Tension d'alimentation	X		X
Protection des matériels électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA (si non alimentés en TBTS***)	X	X	
Dispositif de coupure et de sectionnement à proximité.	X		
Appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes			
Tension d'alimentation	X		X
Mise à la terre des masses métalliques	X		X
Dispositif de coupure et de sectionnement de l'alimentation dans le logement.	X		
Piscine privée et bassin de fontaine			
Adaptation des caractéristiques techniques de l'installation électrique et des équipements	X		X

*** TBTS : très basse tension de sécurité

Informations complémentaires

Dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité ≤ 30 mA : protection de l'ensemble de l'installation électrique	X	X	
Socles de prise de courant : type à obturateur	X		
Socles de prise de courant : Type à obturateur	X		

Dossier n°: AM2407372-V

9/11

	Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alیزé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	--	---

ATTESTATION DE CERTIFICATION

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA Certification.



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Madame

Charlotte CLOR

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2426 pour :

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 14/11/2023 au 13/11/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.


Yvan MAINGUY
 Directeur Général


 Diagnosticteur
 immobilier
 certifié


 COFRAC
 CERTIFICATION
 DE PERSONNES
 Accréditation n° 4-0081
 Portée disponible
 sur www.cofrac.fr

Le Plessis-Robinson, le 13/11/2023

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
 Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

Dossier n°: AM2407372-V

10/11

	Diagnostiqueur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737 Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 – Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904	
---	--	---

 alizé CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	7 rue Dijon 80000 AMIENS Tél 03 22 22 11 24 Fax 03 22 09 60 32 mail : alize.amiens@orange.fr	
---	---	---

ATTESTATION D'ASSURANCE

NOUS CONTACTER
EIRL GREGORY BENOIT
28 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
95220 HERBLAY SUR SEINE
Tel : 01 39 97 63 15
gregory.benoit.agt@axa.fr



Assurance et Banque

SAS I.C.M.
7 RUE DIJON
80000 AMIENS

LE 03 janvier 2024

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
11116393904

Votre référence client
3464778004

ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile

La société EIRL Gregory BENOIT atteste que l'assuré :

SAS I.C.M.
7 RUE DIJON
80000 AMIENS

Est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés au tiers par le contrat n° 11116393904 souscrit auprès d'elle pour les activités de :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS RELEVANT DU DDT
LOI CARREZ
LOI BOUTIN

AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE A DES DESTINATIONS DE MONOPROPRIETES
(maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire en dehors des limites des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ils se réfèrent.

Elle est valable pour la période allant de sa délivrance jusqu'à la prochaine échéance du contrat, soit 01/01/2025, et sous réserve du paiement des primes correspondantes.

Fait à Herblay sur Seine, le 03 janvier 2024

Pour l'assureur

AXA EIRL Grégory BENOIT
28 rue du Général De Gaulle
95 220 HERBLAY SUR SEINE
Tél : 01 39 97 63 15
Siret : 833 933 864 00021
N° Orias 17005952



AXA France IARD - S.A. au capital de 218 799 830 € - RCS Nanterre 722 051 400 - TVA intracommunautaire n° FR 34 722 051 400 - AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques d'eau - Siren 278 489 209 - TVA intracommunautaire n° FR 20 278 489 209 - Siège social : 313 Terrasse de l'Arche - 92127 Nanterre Cedex - Juridica : S.A. au capital de 14 621 854,80 € - RCS Versailles 512 019 150 - TVA intracommunautaire n° FR 80 512 019 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou - 78240 Marly le Roi. Entreprises régies par la Loi des assurances.

Dossier n°: AM2407372-V

11/11



Diagnosticur indépendant, membre du réseau Alizé - SAS ICM au capital de 5000 € - RCS AMIENS 489 934 737
Opérateur agréé DGSNR n° T800271 S2 - Titulaire d'une assurance AXA ASSURANCES n°11116393904



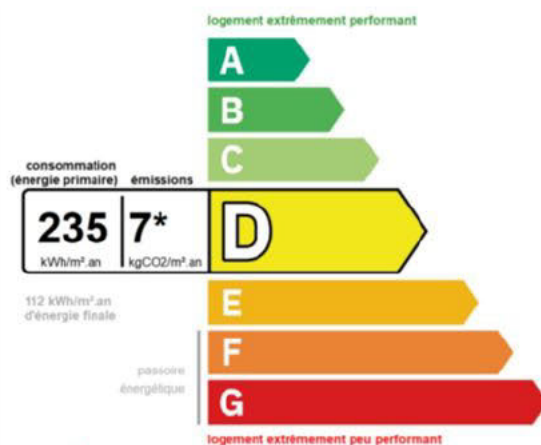
DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2402E2676234H
établi le : 23/07/2024
valable jusqu'au : 22/07/2034

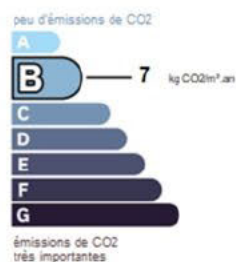
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

mission : AM2407372-V
adresse : 15 rue Rue Joliot Curie, 02100 Gricourt
type de bien : Maison individuelle
année de construction : Entre 1989 et 2000
surface de référence : 133,32 m²
propriétaire :
adresse : 15 rue Joliot Curie 02100 GRICOURT

Performance énergétique



'Dont émissions de gaz à effet de serre



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 1022 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 5296 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre

2280 €

et

3120 €

par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur
ALIZE - SAS ICM
7 RUE DIJON
80000 AMIENS
diagnostiqueur : Charlotte CLOR

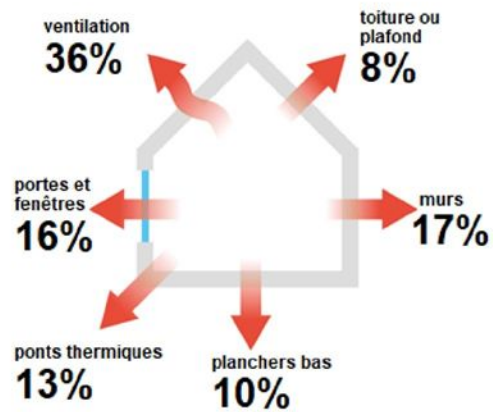
tel : 0322221124
email : alize.amiens@orange.fr
n° de certification : 258
organisme de certification : GINGER CATED

alizé
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Charlotte CLOR

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



- VMC SF Auto réglable ou VMI de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



toiture isolée



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



chauffage au bois

Diverses solutions existent :



chauffe-eau thermodynamique



géothermie



pompe à chaleur



réseau de chaleur ou de froid vertueux



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 bois bûches	2469 (2469 é.f.)	entre 80€ et 120€	3,8%
 chauffage	 électricité	21370 (9291 é.f.)	entre 1630€ et 2210€	71%
 eau chaude sanitaire	 électricité	5666 (2464 é.f.)	entre 430€ et 590€	18,8%
 refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
 éclairage	 électricité	580 (252 é.f.)	entre 40€ et 60€	1,9%
 auxiliaires	 électricité	1310 (569 é.f.)	entre 100€ et 140€	4,4%
énergie totale pour les usages recensés		31395 kWh (15045 kWh é.f.)	entre 2280€ et 3120€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 125ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -19% sur votre facture **soit -490€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 125ℓ/jour d'eau chaude à 40°

51ℓ consommés en moins par jour, c'est -22% sur votre facture **soit -144€ par an**
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	- Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur l'extérieur Ouest : 27,07 m² - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur l'extérieur Est : 25,01 m² - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur l'extérieur Nord, Nord Est, Nord Ouest : 22,80 m² - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur l'extérieur Sud, Sud Est, Sud Ouest : 24,30 m² - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm présence d'isolation inconnue Mur donnant sur un local non chauffé et non solarisé	moyenne
 plancher bas	- Dalle de béton isolé entre 1989 et 2000 Plancher donnant sur sous-sol - Plancher sur terre-plein présence d'isolation inconnue	bonne
 toiture/plafond	- Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 Plafond donnant sur un local non chauffé et non accessible - Combles aménagés sous rampant Travaux d'isolation effectués entre 1989 et 2000 Plafond donnant sur des combles aménagés	moyenne
 portes et fenêtres	- Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) air 15mm Sans volet - Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) air 15mm Avec ferm. - PF. avec soub. PVC double vitrage(VNT) air 15mm Avec ferm. - Fen.bat./ocil. bois double vitrage(VNT) air 12mm Sans volet - Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) air 12mm Sans volet - Porte en bois avec double vitrage - Porte opaque pleine simple en bois	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	- Panneau rayonnant électrique NFC, NF**, NF*** - Cuisinière, Foyer fermé, Poêle bûche, insert installé entre 1990 et 2004 en appoint - Convecteur électrique NFC, NF**, NF*** - Panneau rayonnant Ancien
 eau chaude sanitaire	- ECS Electrique, Volume du ballon 200 L
 climatisation	- Sans objet
 ventilation	- VMC SF Auto réglable ou VMI de 1982 à 2000
 pilotage	- Equipement par pièce avec minimum de température

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
VMC	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction -> tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur
 Chauffe-eau	Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
 Eclairage	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

montant estimé : 5900 à 8300€

lot	description	performance recommandée
 Planchers Hauts	Isolation de la toiture Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plafond. Pour les bâtis anciens, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Pour bénéficier MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Planchers Bas	Isolation plancher en sous face Uniquement en cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet, Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur. Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obstruées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité.	$R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Ventilation	Mise en place VMC Hygro à extract.et entrées d'air hygro(B) Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries. Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries. Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.	
 Eau Chaude	Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 7200 à 9800€

lot	description	performance recommandée
-----	-------------	-------------------------

**Chauffage**

Remplacement des émetteurs par une PAC air/air

L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.

Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié.

Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

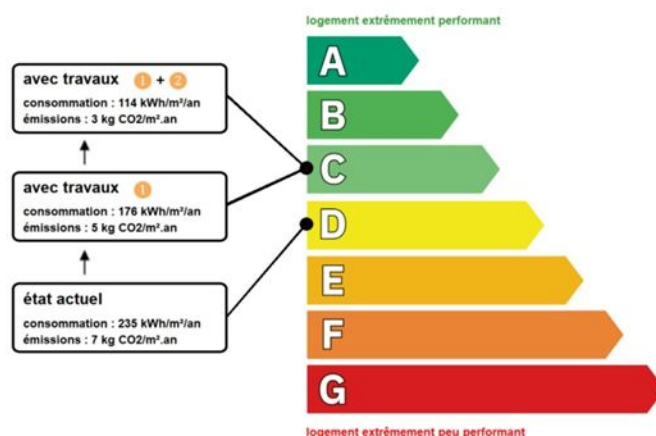
Commentaires :

Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmeur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrement.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

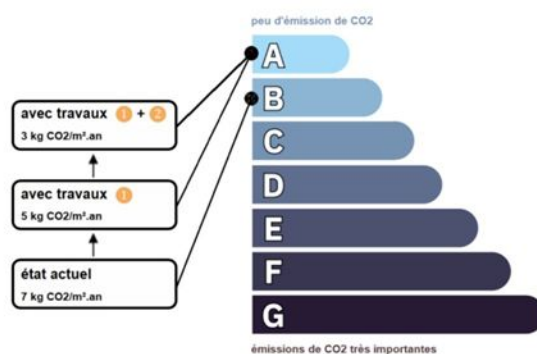
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par GINGER CATED, ZAC DE LA CLEF SAINT-PIERRE 78990 ELANCOURT

Référence du logiciel validé : **DPEWIN version V5**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2402E2676234H**

Date de visite du bien : **23/07/2024**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **023559440B0944**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE2021 (Moteur VV2024.6.1.0)**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Pour le bien, objet de la présente mission, les consommations de chauffage et d' ECS (Eau chaude sanitaire) sont calculées selon la méthode conventionnelle, le besoin est forfaitisé selon la surface habitable du bâtiment et le département. Ces caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées avec la méthode conventionnelle. En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel et le scénario réel d'utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations. De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d'air dû à la ventilation, etc.).

Commentaires :

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		02
	Altitude	Donnée en ligne	100 m
	Type de bâtiment	Observé/Mesuré	Maison individuelle
	Année de construction	Estimé	Entre 1989 et 2000
	Surface de référence	Observé/Mesuré	133,32 m²
	Nombre de niveaux	Observé/Mesuré	2,0
	Nombre de logement du bâtiment	Observé/Mesuré	1
	Hauteur moyenne sous plafond	Observé/Mesuré	2,43 m

Fiche technique du logement (suite)

	donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe	MUR n°1 Ouest	surface	🔍 Observé/Mesuré	27,07 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
		matériau mur	🔍 Observé/Mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur mur	🔍 Observé/Mesuré	20 cm
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
		année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	MUR n°2 Est	surface	🔍 Observé/Mesuré	25,01 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
		matériau mur	🔍 Observé/Mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur mur	🔍 Observé/Mesuré	20 cm
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
		année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	MUR n°3 Nord	surface	🔍 Observé/Mesuré	22,80 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
		matériau mur	🔍 Observé/Mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur mur	🔍 Observé/Mesuré	20 cm
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
		année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	MUR n°4 Sud	surface	🔍 Observé/Mesuré	24,30 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
		matériau mur	🔍 Observé/Mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur mur	🔍 Observé/Mesuré	20 cm
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
		année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	MUR n°5 Sur garage	surface	🔍 Observé/Mesuré	16,95 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Garage
		état d'isolation des parois du local non chauffé	🔍 Observé/Mesuré	Ic isolé + Inc non isolé
		surface des parois entre l'espace non chauffé et l'extérieur Aue	🔍 Observé/Mesuré	11,79 m²
		surface des parois séparant les espaces chauffés du local non chauffé Aiu	🔍 Observé/Mesuré	18,76 m²
		matériau mur	🔍 Observé/Mesuré	Murs en blocs de béton creux
		épaisseur mur	🔍 Observé/Mesuré	20 cm
		doublage mur	🔍 Observé/Mesuré	Absence de doublage
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	inconnu
enveloppe	PLANCHER n°1 Sur sous-sol	surface	🔍 Observé/Mesuré	68,44 m²
		type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Sous-sol non chauffé
		type de plancher bas	🔍 Observé/Mesuré	Dalle béton
		périmètre de plancher bas	🔍 Observé/Mesuré	37,8 m
		état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
		année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	PLANCHER n°2 Sur terre-plein	surface	🔍 Observé/Mesuré	14,86 m²

Fiche technique du logement (suite)

type de local non chauffé adjacent	🔍	Observé/Mesuré	Terre-Plein
périmètre de plancher bas	🔍	Observé/Mesuré	15,8 m
état d'isolation	🔍	Observé/Mesuré	inconnu

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe	surface	🔍 Observé/Mesuré	33,35 m²
	type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Locaux non chauffés non accessible
	type de plancher haut	🔍 Observé/Mesuré	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage
	état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
	type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
	année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	surface	🔍 Observé/Mesuré	32,31 m²
	type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
	type de plancher haut	🔍 Observé/Mesuré	Combles aménagés sous rampant
	état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
	type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
	année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000
	surface	🔍 Observé/Mesuré	32,86 m²
	type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé/Mesuré	Extérieur
	type de plancher haut	🔍 Observé/Mesuré	Combles aménagés sous rampant
	état d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	isolé
	type d'isolation	🔍 Observé/Mesuré	ITI
	année isolant	📄 Document Fourni	Entre 1989 et 2000

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe	surface	🔍 Observé/Mesuré	0,45 m²
	nombre	🔍 Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔍 Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔍 Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔍 Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	menuiserie	🔍 Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔍 Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔍 Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔍 Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔍 Observé/Mesuré	oui
	baies Ouest	🔍 Observé/Mesuré	0,45 m²
	type de masque proche	🔍 Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔍 Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔍 Observé/Mesuré	1,19 m²
	nombre	🔍 Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔍 Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔍 Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔍 Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔍 Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔍 Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔍 Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)

Fiche technique du logement (suite)

Fenêtre n°5	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Ouest	🔧	Observé/Mesuré	1,19 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	1,19 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
Fenêtre n°6	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Est	🔧	Observé/Mesuré	1,19 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	0,47 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
Fenêtre n°7	baies Est	🔧	Observé/Mesuré	0,47 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	5,20 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	2
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	PF battante avec sous bassement
	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔧	Observé/Mesuré	5,20 m²
Fenêtre n°8	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	1,29 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante

Fiche technique du logement (suite)

Fenêtre n°9	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔧	Observé/Mesuré	1,29 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	2,58 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	2
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
Fenêtre n°10	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	🔧	Observé/Mesuré	2,58 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	0,47 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	15,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
Fenêtre n°1	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	🔧	Observé/Mesuré	0,47 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	0,69 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	1
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	12,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi horizontale <75°
	type menuiserie	🔧	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	🔧	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
Fenêtre n°2	type volets	🔧	Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔧	Observé/Mesuré	Nu extérieur
	menuiserie avec joints	🔧	Observé/Mesuré	oui
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔧	Observé/Mesuré	0,69 m²
	type de masque proche	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔧	Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface	🔧	Observé/Mesuré	2,24 m²
	nombre	🔧	Observé/Mesuré	2
	type de vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔧	Observé/Mesuré	12,0 mm
	gaz de remplissage	🔧	Observé/Mesuré	air sec
	inclinaison vitrage	🔧	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°

Fiche technique du logement (suite)

	type menuiserie	🔗	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔗	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔗	Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔗	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔗	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	🔗	Observé/Mesuré	2,24 m²
	type de masque proche	🔗	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔗	Observé/Mesuré	absence de masque lointain

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe Porte n°1	surface	🔗 Observé/Mesuré	1,94
	nombre	🔗 Observé/Mesuré	1
	type de menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	Porte simple en bois
	type de porte	🔗 Observé/Mesuré	Porte avec double vitrage
Porte n°2	surface	🔗 Observé/Mesuré	1,81
	nombre	🔗 Observé/Mesuré	1
	type de menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	Porte simple en bois
	type de porte	🔗 Observé/Mesuré	Porte opaque pleine simple

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 1	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,08
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	6,76 m
pont thermique 2	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,08
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	6,76 m
pont thermique 3	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,08
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	11,67 m
pont thermique 4	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,08
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	11,67 m
pont thermique 5	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,92
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	6,76 m
pont thermique 6	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,92
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	6,76 m
pont thermique 7	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,92
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	11,67 m
pont thermique 8	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,92
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	11,67 m
pont thermique 9	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur

Fiche technique du logement (suite)

pont thermique 10	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0,82
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	2,51 m
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	2,78 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
pont thermique 11	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	4,38 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
pont thermique 12	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	4,38 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
pont thermique 13	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	2,78 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
pont thermique 14	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	11,08 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
pont thermique 15	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	4,58 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur / Portes
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	6,1 m
pont thermique 16	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	6,1 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
pont thermique 17	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⤿	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⤿	Observé/Mesuré	6,1 m
	largeur du dormant menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⤿	Observé/Mesuré	non

Fiche technique du logement (suite)

pont thermique 18	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	9,16 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	2,78 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en nu intérieur

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de ventilation	type de ventilation	🔍 Observé/Mesuré	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
	année d'installation	🔍 Observé/Mesuré	Inconnue
	façades exposées	🔍 Observé/Mesuré	Plusieurs façades exposées

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de chauffage 1	type d'installation de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	installation de chauffage avec insert ou poêle bois en appoint
	type de cascade	🔍 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Panneau rayonnant électrique NFC, NF**, NF***
	Année d'installation émetteur	🔍 Observé/Mesuré	2015
	type de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	chauffage divisé
	type de régulation	🔍 Observé/Mesuré	oui
	Equipement d'intermittence	🔍 Observé/Mesuré	par pièce avec minimum de température
	type de cascade	🔍 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Cuisinière, Foyer fermé, Poêle bûche, insert installé entre 1990 et 2004 en appoint
	Année d'installation émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Inconnue
Système de chauffage 2	type d'installation de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de cascade	🔍 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Panneau rayonnant électrique NFC, NF**, NF***
	Année d'installation émetteur	🔍 Observé/Mesuré	1998
	type de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	chauffage divisé
	type de régulation	🔍 Observé/Mesuré	oui
Système de chauffage 3	Equipement d'intermittence	🔍 Observé/Mesuré	par pièce avec minimum de température
	type d'installation de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de cascade	🔍 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Convecteur électrique NFC, NF**, NF***
	Année d'installation émetteur	🔍 Observé/Mesuré	2016
	type de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	chauffage divisé
Système de chauffage 4	type de régulation	🔍 Observé/Mesuré	oui
	Equipement d'intermittence	🔍 Observé/Mesuré	par pièce avec minimum de température
	type d'installation de chauffage	🔍 Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de cascade	🔍 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Panneau rayonnant Ancien
	Année d'installation émetteur	🔍 Observé/Mesuré	Inconnue

Fiche technique du logement (suite)

type de chauffage	🔍	Observé/Mesuré	chauffage divisé
type de régulation	🔍	Observé/Mesuré	oui
Équipement d'intermittence	🔍	Observé/Mesuré	par pièce avec minimum de température

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	Production instantanée/accumulation	🔍 Observé/Mesuré	A accumulation
	catégorie de ballon	🔍 Observé/Mesuré	Chauffe eau vertical classe B ou 2 étoiles
	Type de production	🔍 Observé/Mesuré	Electrique classique
	type d'installation	🔍 Observé/Mesuré	installation ECS individuelle
	année d'installation	🔍 Observé/Mesuré	2017
	volume de stockage	🔍 Observé/Mesuré	200,00 L
	pièces alimentées contiguës	🔍 Observé/Mesuré	Les pièces alimentées en ECS sont contiguës
	production hors volume habitable	🔍 Observé/Mesuré	Hors volume chauffé

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

EIRL GREGORY BENOIT
28 RUE DU GENERAL DE GAULLE
95220 HERBLAY SUR SEINE
Tél : 0139976315
Email : AGENCE.GREGORYBENOIT@AXA.FR
Portefeuille : 0095008344

SAS I C M
7 RUE DIJON
80000 AMIENS FR

Vos références :

Contrat n° 11116393904
Client n° 3464778004

AXA France IARD, atteste que :

SAS I C M
7 RUE DIJON
80000 AMIENS

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 11116393904 ayant pris effet le 22/08/2023 garantissant l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS RELEVANT DU DDT
LOI CARREZ
LOI BOUTIN
AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE A DES DESTINATION DE MONOPROPRIETES (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 22/08/2023 au 01/01/2024 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à HERBLAY SUR SEINE le 29 août 2023
Pour la société :

10050620230029

AXA Assurances IARD Mutuelle

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers
Entreprise régie par le Code des assurances - 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex
Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

1/1

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en commande* par Media Immo
Pour le compte de SAS ICM
Numéro de dossier AM2407372-V
Date de réalisation 24/07/2024

Localisation du bien 15 rue Joliot Curie
02100 GRICOURT
Section cadastrale B 944
Altitude 100.2m
Données GPS Latitude 49.887497 - Longitude 3.247535

Désignation du vendeur [REDACTED]
Désignation de l'acquéreur [REDACTED]

* Document réalisé sur commande par Media Immo qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par SAS ICM soient exactes.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 1 - Très faible			EXPOSÉ	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ	-
Immeuble situé dans un Secteur d'information sur les sols			NON EXPOSÉ	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ	-

⁽¹⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'imprimé Officiel.

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêts de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé